



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 17 décembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/2007

D - 20070677

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 17 décembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, M. Jacques COLOMBIER,

Gymnase des Chartrons. Indemnités consécutives à l'arrêt de chantier. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après travaux de démolition, il a été constaté que le mur mitoyen présentait un dévers important nécessitant un arrêt de chantier et des travaux de confortement.

Aussi, par délibération n°2007-0148 du 5 mars 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour assurer les études complémentaires indispensables à la poursuite du chantier.

Un appel d'offres a ensuite été lancé pour désigner une entreprise pour réaliser les travaux de confortement et vous avez autorisé Monsieur le Maire, par délibération n°2007-0410 du 9 juillet 2007, à signer le marché correspondant avec la Société COFEX pour un montant de 342 717.99 € TTC.

Ces travaux ont pu démarrer en août 2007 et s'achèveront début décembre 2007. Le chantier de construction du gymnase a donc été arrêté pendant 13 mois du 9 octobre 2006 au 3 décembre 2007.

Cet arrêt de chantier et les sujétions qui en découlent ont amené certaines entreprises à demander des compensations financières afin de couvrir les frais liés à cet arrêt. Par ailleurs, la nouvelle structure construite pour conforter le mur mitoyen conduit à adapter certaines prestations techniques prévues aux marchés initiaux.

Après analyse par la maîtrise d'œuvre et la direction des constructions publiques, il est proposé de modifier les marchés des entreprises de la manière suivante :

1 – Compensations financières liées à l'arrêt de chantier :

Lot 1 – Démolition – Gros œuvre – Maçonnerie (Marché 060121 – Entreprise SNEGSO)

- Frais de personnel	11 037,32	€ TTC
- Frais de démontage des installations de chantier	10 166,00	€ TTC
- Frais d'immobilisation du matériel	9 568,00	€ TTC
- Frais de réinstallation des installations de chantier	15 488,20	€ TTC
Total	46 259,52	€ TTC

(Pour mémoire montant réclamé par l'entreprise 233 094,92 € TTC)

Lot 2 – Charpente métallique (Marché 060122 – Entreprise DLO)

- Frais de déplacement engins de levage	3 133,52	€ TTC
- Frais de remise en état des structures métalliques laissées sur site durant l'arrêt	18 466,24	€ TTC
- Frais de stockage d'une partie de la charpente	4 688,32	€ TTC
Total	26 288,08	€ TTC

(Pour mémoire montant réclamé par l'entreprise 80 027,60 € TTC)

Lot 3 – Couverture tuiles (Marché 060123 – Entreprise SECB)

- Frais de transport et de stockage de matériel	17 528,88	€TTC
-------------------------------------------------	------------------	-------------

(Pour mémoire montant réclamé par l'entreprise 89 288,88 € TTC)

Lot 4 – Façade - Bardage (Marché 060124 – Entreprise DLO)

- Frais de personnel	2 392,00	€TTC
----------------------	-----------------	-------------

(Pour mémoire montant réclamé par l'entreprise 76 203,59 € TTC)

Lot 11– Chauffage / ventilation (Marché 060131 – Entreprise FORCLIM)

- Frais de personnel	3 231,66	€TTC
----------------------	-----------------	-------------

(Pour mémoire montant réclamé par l'entreprise 3 231,66 € TT)

Lot 12– Electricité (Marché 060132 – Entreprise SANTERNE)

- Frais de location des installations électriques de chantier durant 13 mois	8 963,71	€TTC
------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------

(Pour mémoire montant réclamé par l'entreprise 8 963,71 € TTC)

2 – Adaptation des prestations techniques :

Lot 1 – Démolition – Gros œuvre – Maçonnerie (Marché 060121 – Entreprise SNEGSO)

Suppression partielle du mur coupe feu

Reprise du mur en partie, protection aux intempéries et mise en sécurité du site avant les travaux de confortement.

Démolition et évacuation d'un mur effondré lors de la tempête du 3 octobre 2006

Remise en état de longrines

Montant des travaux 21 131,50€TTC

Lot 2 – Charpente métallique (Marché 060122 – Entreprise DLO)

Réfection des taraudages sur tiges d'ancrage des IPE de charpente

Montant des travaux 4 186,00€TTC

Lot 3 – Couverture tuiles (Marché 060123 – Entreprise SECB)

Modification des 4 descentes eaux pluviales et du chéneau côté mitoyen

Montant des travaux 12 043,72€TTC

Lot 4 – Façade - Bardage (Marché 060124 – Entreprise DLO)

Remplacement bardage simple peau par bardage double peau (lié à la suppression du mur coupe feu)

Montant des travaux 19 680,18€ TTC

Ces modifications nécessitent de passer les avenants correspondants aux marchés de travaux dans les conditions suivantes :

Lot 1 – Marché 060121 – Entreprise SNEGSO	
Montant initial du marché	915 040,85 € TTC
Montant avenant N° 1	<u>67 391,02 € TTC</u>
Nouveau montant marché	982 431,87 € TTC

Lot 2 – Marché 060122 – Entreprise DLO	
Montant initial du marché	149 821,03 € TTC
Montant avenant N° 1	<u>30 474,08 € TTC</u>
Nouveau montant marché	180 295,11 € TTC

Lot 3 – Marché 060123 – Entreprise SECB	
Montant initial du marché	317 443,99 € TTC
Montant avenant N° 1	<u>29 572,60 € TTC</u>
Nouveau montant marché	347 016,59 € TTC

Lot 4 – Marché 060124 – Entreprise DLO	
Montant initial du marché	216 916,91 € TTC
Montant avenant N° 1	<u>22 072,18 € TTC</u>
Nouveau montant marché	238 989,09 € TTC

Lot 11– Marché 060131 – Entreprise FORCLIM ARTAL	
Montant initial du marché	187 647,46 € TTC
Montant avenant N° 1	<u>3 231,66 € TTC</u>
Nouveau montant marché	190 879,12 € TTC

Lot 12–Marché 060132 – Entreprise SANTERNE	
Montant initial du marché	74 076,02 € TTC
Montant avenant N° 1	<u>8 963,71 € TTC</u>
Nouveau montant marché	83 039,73 € TTC

Le montant total des modifications proposées s'élève à 161 705,25 € TTC portant le coût total des travaux à 2 485 932,61 € TTC, hors consolidation du mur mitoyen.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget en cours, rubrique 411 (salles de sports, gymnases), article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire